



CERCLE SPORTIF SAINT MICHEL KOENIGSHOFFEN

Reg. Assoc : vol XVII n°35 - Agréé Jeunesse et Sport : Vol XIII n°75 - SIRET: 43 87 26 94 50 00 19 - APE: 8551Z
Fondé en 1903 - Affilié FSCF-AGR. : n°067 0168 - Siège Social : 2, rue du tournant - 67200 STRASBOURG
Tél : 06.81.39.21.08 Courriel : contact@cssmk.com site : www.cssmk.com

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2021/2022

Type d'adhésion

Création Renouvellement

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Né(e) le : / / Sexe : Masculin Féminin

E-mail adhérent (obligatoire) :

E-mail Parent (obligatoire) :

Tél fixe : / / / / Tél portable adhérent : / / / /

Tél. père : / / / / Tél. mère : / / / /

Noms des parents et adresse si différents :

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal : Ville :

Cotisation

Création **Renouvellement ***

Activité gymnique de compétition

<input type="checkbox"/> Poussines <input type="checkbox"/> Poussins	130 €	40 €
<input type="checkbox"/> Jeunesses <input type="checkbox"/> Pupilles	130 €	40 €
<input type="checkbox"/> Aînées <input type="checkbox"/> Adultes	130 €	40 €

Activité loisirs

Création **Renouvellement ***

<input type="checkbox"/> Gym Form Détente	130 €	110 €
<input type="checkbox"/> Tricking (à partir de 14ans)	160 €	70€
<input type="checkbox"/> Tricking (Etudiant / Chômeur)	140 €	70 €
<input type="checkbox"/> Tricking (10 - 13ans)	100 €	70 €
<input type="checkbox"/> Step + Fitness-trampoline	90 €	90 €
<input type="checkbox"/> Futsal	60 €	60 €

Mode de règlement

- Paiement comptant par chèque
- Paiement comptant en espèces
- 3 fois par chèques (avant le 31 décembre)
.....€ le
-€ le
-€ le
- 3 fois en espèces (avant le 31 décembre)
.....€ le
-€ le
-€ le
- Aide à la licence + €
- Pass'Sport + €

Documents obligatoires à fournir

- Questionnaire de santé pour les mineurs :
- Certificat médical pour les majeurs:
.....
ou
- Questionnaire de santé pour le renouvellement pour les majeures :
.....
- Photo pour licence

(*) Suite à la crise sanitaire et l'arrêt prématuré de nos activités, un tarif préférentiel vous sera appliqué pour cette nouvelle saison.

TOTAL €

AUTORISATION

En cas d'accident dans la salle de sport ou lors d'une compétition nous vous contacterons immédiatement dans la mesure du possible. Toutefois si cela n'est pas possible, il nous est nécessaire d'avoir votre autorisation en vue d'une hospitalisation rapide. Nous vous demandons donc de remplir l'autorisation ci-dessous :

Je soussigné(e).....

Représentant légal de l'enfant.....

N° Sécurité Sociale :

donne l'autorisation au Cercle Sportif Saint-Michel

- de faire donner les soins nécessaires et de faire procéder aux interventions d'urgence
- de prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison

AUTORISATION DE DIFFUSION DE L'IMAGE ET/OU DE LA VOIX

Le club a mis en place un site internet et un groupe Facebook sur lequel il souhaiterait mettre les photos ou les films réalisés dans le cadre des activités ou compétitions.

Notre fédération fait la promotion de ses activités, communique lors des manifestations ou compétitions, utilise des photos et vidéos sur ses supports numériques et papier.

Pour ce faire, nous avons besoin de votre accord et nous vous demandons de nous donner l'autorisation suivante :

Je soussigné(e).....

Pour moi-même ou en tant que Représentant légal de l'enfant.....

autorise la diffusion d'une image et/ou de ma voix ou celle de mon enfant par lesquelles je (ou il) serais reconnaissable.

- autorise**
- n'autorise pas**

Pour information, en cas de réponse négative vous ne pourrez pas participer aux compétitions, aux événements organisés par notre association, ni apparaître sur les photos de groupes.

COMPLEMENT D'ASSURANCE

Le Cercle Sportif St. Michel a souscrit une assurance responsabilité civile Sports Loisirs Plein Air auprès de la Fédération Sportive et Culturelle de France conformément à ses obligations légales.

De plus, la loi oblige les associations à proposer à leurs membres plusieurs formules de garanties « Individuelle-Accidents » : cette assurance est destinée à garantir les conséquences d'un accident survenant sans que la responsabilité civile d'un tiers soit engagée ; elle n'a aucun caractère obligatoire et l'option choisie est à charge de chaque souscripteur. Les caractéristiques des différentes options sont affichées en salle de gymnastique ou consultables sur <http://cssmk.com/inscriptions>

Le Cercle Sportif a choisi de couvrir ses membres suivant l'option 1 et ce, sans supplément de cotisation. Chaque membre reste libre de la refuser ou de changer d'option.

- J'atteste avoir pris connaissance de la notice relative à la garantie « Individuelle-Accidents »**

REGLEMENT ATTESTATION

J'ai lu et j'accepte le règlement qui m'a été remis lors de mon inscription ou consultable sur <http://cssmk.com/inscriptions>

Je m'engage à veiller à la présence régulière de mon enfant aux entraînements et manifestations pour lesquels il sera sollicité.

Rappel : Les enfants sont sous la responsabilité des parents/ du tuteur légal après que les moniteurs aient donné l'autorisation de regagner le vestiaire.

JE DECLARE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS PORTEES CI-DESSUS

A....., le.....

Signature :